

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Etui en carton pour flacon de 50 mL

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

VITA-C VETOQUINOL, solution buvable et injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Un mL contient :

Acide ascorbique 200,0 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

50 mL

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens, chats et volailles.



5. INDICATIONS

Traitement des carences en vitamine C.

Traitement d'appoint des asthénies, notamment lors d'épisodes infectieux et de stress.

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Voies : intramusculaire, intraveineuse et orale.

7. TEMPS D'ATTENTE

Bovins, ovins, caprins, équins :

Viande et abats : 0 jour.

Lait : 0 jour.

Porcins :

Viande et abats : 0 jour.

Volailles :

Viande et abats : 0 jour.

Œufs : 0 jour.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Protéger de la lumière.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Vetoquinol S.A.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/9460289 8/1992

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Etiquette pour flacon de 50 mL

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

VITA-C VETOQUINOL, solution injectable et buvable



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

Un mL contient :

Acide ascorbique 200,0 mg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours.

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

VITA-C VETOQUINOL, solution injectable et buvable

2. Composition

Un mL contient :

Principe Actif :

Acide ascorbique (*) 200,0 mg
(*) Vitamine C

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218).....0,8 mg
Parahydroxybenzoate de propyle (E216)0,2 mg
Sulfite de sodium (E221).....2,0 mg
Edétate disodique0,2 mg

Solution jaune à brun-jaunâtre.

3. Espèces cibles

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens, chats et volailles.

4. Indications d'utilisation

Traitement des carences en vitamine C.
Traitement d'appoint des asthénies, notamment lors d'épisodes infectieux et de stress.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en garde particulières

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation.

Gestation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

7. Effets indésirables

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens, chats et volailles :
Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)
Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voies : intraveineuse, intramusculaire et orale.

Posologie quotidienne :

20 à 60 mg d'acide ascorbique par kg de poids vif par jour, correspondant à :

Équins, bovins :

Adultes : 50 à 100 mL de médicament vétérinaire.

Jeunes : 10 à 30 mL de médicament vétérinaire.

Ovins, caprins, porcins : 5 à 25 mL de médicament vétérinaire.

Chiens : 1 à 5 mL de médicament vétérinaire.

Chats : 0,5 à 1 mL de médicament vétérinaire.

Volailles (pour 10 animaux) : 1 à 5 mL de médicament vétérinaire par litre d'eau de boisson.

La voie orale sera préférée dans les affections chroniques ou en complément de la voie parentérale. Par voie orale, le médicament vétérinaire peut être administré pur, mélangé de façon homogène à l'alimentation, ou dilué dans l'eau de boisson (ne pas mélanger au lait).

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel/vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. Temps d'attente

Bovins, ovins, caprins, équins :

Viande et abats : 0 jour.

Lait : 0 jour.

Porcins :

Viande et abats : 0 jour.

Volailles :

Viande et abats : 0 jour.

Œufs : 0 jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon.
La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

FR/V/9460289 8/1992

Boîte de 1 flacon de 50 ml.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

{MM/AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Vetoquinol S.A.
Magny Vernois
70200 Lure
France
Tél : +33 3 84 62 55 55